

Ligue OCCITANIE de BADMINTON

Siège Social et Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



 Tretorn

 PROKENNEX

BUREAU Téléphonique

5/16-17

Compte-Rendu de la réunion

Mardi 24 Janvier 2017 de 18h à 20h

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT – Élyane CANAL - Florent CHAYET –
Christophe FAULMANN– Gary MARNAY– Hubert SALES
Excusées : Janick KNAEBEL – Fayza ZIOUECHE

Ordre du Jour :

1. **Communication du Président**
 - 1.1 Mérite fédéral
 2. **Approbation du CR Bureau présentiel du 10 décembre 2016**
 3. **Secteur ADMINISTRATIF**
 - 3.1 Point sur l'embauche d'un comptable
 - 3.2 Fiches de poste : Coordonnateur ETR – assistant développement ; Coordonnateur formation – équipements ; Coordonnateur Collectif Jeunes & HN
 - 3.3 Fermetures de la Ligue en 2017
 4. **Secteur FINANCIER**
 - 4.1 Situation financière au 31 décembre 2016, informations générales
 - 4.2 Vente des tapis de la ligue
 5. **Secteur VIE SPORTIVE**
 - 5.1 Attribution du championnat régional vétéran
 - 5.2 Désignation des champions Occitanie en cas d'absence de club organisateur
 - 5.3 Signature des Convention SER
 6. **Secteur DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Recensement des équipements / Schéma régional des équipements
 - 6.2 Point sur les Groupements d'Employeurs
 - 6.3 ETR – affectation sur les actions Jeunes
 7. **Questions Diverses**
-

Début : 18H15 Nombre de votants : 6

1. Communication du Président

En préambule, le Président informe le Bureau qu'il se rendra en tant que représentant de la Fédération à la réunion Équipements provoquée par les autorités locales de Toulouse et le Comité départemental de la Haute-Garonne. Christophe FAULMANN, Vice-Président de l'Occitanie assistera également à cette réunion.

1.1 Mérite fédéral

Le Secrétaire Général rappelle les conditions d'attribution du Mérite Fédéral et propose que l'ensemble des membres du Bureau réfléchissent à d'éventuelles candidatures. La date butoir des retours au secrétariat administratif est fixée au 15 février.

2. Approbation du CR du Bureau présentiel du 10 décembre 2016

Christophe FAULMANN propose un complément au point 3.4 comme suit :

... Il est proposé également la même prise en charge **plafonnée** à 3 600 €, pour les deux joueurs pressentis pour intégrer le SER : Bulle THOMAS et Aurélie BAUCHET.

Le projet de compte rendu tenant compte de cette modification est mis au vote :

VOTE 1 // Adoption à l'unanimité du CR du Bureau présentiel du 10/12/16

3. Secteur ADMINISTRATIF

3.1. Point sur l'embauche d'un comptable

Le Secrétaire Général accompagné de la Trésorière Générale a mené les entretiens afin de recruter un nouveau comptable. Après les premiers entretiens, 2 candidats ont été reçus une seconde fois le jeudi 19 janvier. Le premier candidat s'est désisté 3 jours plus tard et la deuxième candidate n'a pas été retenue en raison des prétentions salariales trop hautes par rapport aux possibilités financières de la ligue. De nouveaux entretiens vont être programmés semaine 6.

3.2. Fiches de poste : Coordonnateur ETR – assistant développement, Coordonnateur formation – équipements, Coordonnateur Collectif Jeunes & HN

Le Secrétaire Général présente les trois dernières fiches de poste qui restaient à actualiser. Ce travail a été réalisé en concertation avec les salariés concernés : Manuel DUBRULLE, François DURIER et Xavier DEMANZE.

VOTE 2 // Validation à l'unanimité de ces fiches de poste

3.3 Fermeture de la Ligue en 2017

Le Secrétaire Général propose aux membres du Bureau :

- La fermeture de la ligue entre Noël et le jour de l'an et de rendre cette mesure récurrente.
- La fermeture de la ligue les vendredi 26 mai pour l'Ascension et le lundi 14 août pour l'Assomption, une de ces deux journées étant offerte en congé exceptionnel, au choix du salarié.

VOTE 3 // Le Bureau approuve à l'unanimité :

- les propositions du Secrétaire Général
- de déléguer au Secrétariat Général la décision des éventuelles fermetures de la ligue à l'occasion de ponts pour les saisons à venir.

4. Secteur FINANCIER

4.1 Situation financière au 31 décembre 2016, informations générales

La Trésorière Générale indique aux membres du Bureau que la saisie de la comptabilité est presque terminée pour 2016 et que le déficit devrait être, comme initialement prévu, de l'ordre de 35.000 €. Une ébauche du budget prévisionnel sous forme analytique sera réalisée pour la mi-février.

Une rencontre est prévue le 7 mars 2017 à la Maison de la Région à Narbonne pour recueillir les informations sur les demandes de subventions régionales pour 2017 suite à la fusion.

4.2 Ventes des tapis de la ligue

Le Secrétaire Général adjoint informe le Bureau du mauvais état du tapis (entaille fond de terrain et mise à plat impossible en raison du mauvais enroulement effectué par le dernier club emprunteur) stocké à Tournefeuille, tapis récemment mis à disposition (à la mi-janvier) du club de Sète.

Après débats, il est proposé la mise en vente des tapis de la ligue.

Le club de Sète est intéressé par l'achat du tapis, une offre lui sera faite après réception du devis de réparation demandé auprès de la société Gerflor.

VOTE 4 // Le Bureau décide à l'UNANIMITÉ (Gary Marnay, membre du Sète Badminton Club, ne prend pas part au vote) :

- la mise à la vente des tapis de la ligue
- de déléguer à la Trésorière le soin de se rapprocher du club de Sète pour convenir du prix de vente

5. Secteur VIE SPORTIVE

5.1 Attribution du Championnat Régional Vétérans (CR Vétérans)

Le Vice-Président chargé de la Vie sportive présente le dossier de candidature du club de Grenade (31) reçu pour l'organisation du régional Vétérans. Ce dossier est le seul dossier reçu et est conforme au cahier des charges. Le vice-président propose aux membres du Bureau l'attribution de l'organisation au club de Grenade.

VOTE 5 // Adoption à l'UNANIMITÉ de l'attribution au club de Grenade l'organisation du Régional Vétérans

À ce jour, l'Occitanie n'a pas de club candidat à l'organisation du championnat régional SENIORS, support du championnat régional PARABADMINTON ;

Hubert SALES est chargé de contacter les dirigeants de Grenade sur leur possibilité d'accueil du Régional Parabadminton.

5.2. Désignation des champions Occitanie en cas d'absence de club organisateur.

Ce point est reporté à l'ordre du jour d'un prochain Bureau.

5.3. Signature des Conventions SER

Deux nouvelles joueuses font leur entrée au sein du dispositif : Schéma d'Entraînement Régional (SER).

La signature des 2 conventions tripartites (ligue/club ressource/parents) prévue par la Commission Régionale Jeunes et Haut-Niveau se déroulera lors d'une cérémonie officielle, en soirée sur un des lieux d'entraînement hebdomadaire.

Après débats, il est proposé que les modalités de signature soit revues pour les saisons à venir afin de pouvoir communiquer plus amplement auprès de nos collectivités locales.

VOTE 6 // Le Bureau décide à l'UNANIMITÉ :

- De valider les modalités d'organisation de la cérémonie proposées par la commission Jeunes et Haut Niveau
 - De prévoir un temps suffisant nécessaire à la communication externe
-

6. Secteur DÉVELOPPEMENT

6.2. Recensement des Équipements Sportifs (RES)/ Schéma Régional des Équipements (SRE)

Le RES est accompli sur la ligue Occitanie, la définition du SRE peut commencer. La Fédération accompagnera la ligue dans ce dossier prévu pour décembre 2017, celui-ci faisant partie du dialogue de gestion 2017.

La charge de travail est importante et Xavier DEMANZE, chargé de ce dossier, propose le report de la date butoir à juin 2018.

Christophe FAULMANN est chargé de se rapprocher de la Fédération pour envisager ce report et ses conséquences.

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain Bureau.

6.3. Point sur les Groupements d'Employeurs

Missionné après le Bureau Présentiel de décembre 2016, Christophe FAULMANN a composé un Groupe de Travail (GT) composé de Jean-François ANINAT, Élyane CANAL, Xavier DEMANZE, Manuel DUBRULLE, François DURIER, Cécilia GRESSENT et Christophe FAULMANN.

Un document a été adressé à l'ensemble des membres du Bureau, le Vice-Président demande à l'ensemble des participants de bien vouloir lui adresser les retours jugés nécessaires.

Le Secrétaire général rappelle que l'objet du GT est de définir la politique de la ligue sur l'emploi en général dans le domaine du Badminton et que la réflexion doit aller au-delà des GE.

Après échanges par courriel, une réunion du GT en présentiel sera organisée courant mars.

6.4. ETR – affectation sur les actions Jeunes

Missionné après le Bureau Présentiel de décembre 2016, Christophe FAULMANN s'est rapproché de François DURIER pour connaître le mode de répartition des actions entre les membres de l'Équipe Technique Régionale pour cette saison :

- 1) Envoi d'une liste des actions pour lesquelles la ligue a recours à des intervenants extérieurs
- 2) Positionnement de ces intervenants extérieurs sur les dites actions
- 3) François DURIER, Manu DUBRULLE et Xavier DEMANZE se regroupent et décident des attributions en premier et dernier ressort en donnant une priorité aux Groupement d'Employeurs.

La plupart des membres du Bureau demande la clarification de ce mode de sélection.

Les travaux du GT sur l'emploi seront un guide à la définition de la procédure d'attribution.

Le Secrétaire Général rappelle que la validation du tableau d'attribution est du ressort du Bureau, sur proposition du Vice-Président en charge du dossier, ceci afin d'en étudier la cohérence avec la politique définie par le CA.

Le Bureau décide pour la saison prochaine, d'adapter la procédure de répartition des actions en cohérence avec la politique de la ligue définie par le Conseil d'Administration.

7. Question Diverses

7.1. Conseiller Technique National (CTN)

Sonia DURIER, CTN sur l'ex territoire du LR est aujourd'hui missionnée sur FORMABAD et David TOUPÉ, CTN de l'ex territoire MP est aujourd'hui appelé à préparer Tokyo 2020, la région Occitanie ne dispose plus d'accompagnement technique.

La fédération sera sollicitée pour connaître les nouvelles orientations dans ce domaine.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance lève la séance à 20h30.

Florent CHAYET
Président

Jean-François ANINAT
Secrétaire Général